



Nord Pas de Calais Picardie

Edition du Nord - Pas de Calais

Bulletin N° 25 du 26 juillet 2016

3 pages



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

avec la participation

des coopératives (la Flandre, Unéal, Union de la Scarpe), négoce (Act'Appro, Nord Négoce, Raisonord, Ternovéo), Tereos, filière lin, semenciers, firmes, LEGTA d'Arras, Institut de Genech, SETA de Bapaume, Agro-vision et des agriculteurs observateurs.

AGROMETEO

Températures estivales.
Faibles pluies prévues dans les prochains jours.

SOMMAIRE

Maïs : pucerons faibles . Pyrale : vol en cours.
Betterave : forte extension de la rouille.

MAÏS : 5 parcelles

Stade : entre 15 feuilles et floraison femelle sur les parcelles du réseau.

Hétérogénéité dans les parcelles notée par certains observateurs.

Noter la date de floraison : voir BSV précédents

pyrale	05-juil	12-juil	19-juil	26-juil
Baincthun (62)	nc	0	Nc	4
Burbure (62)	nc	nc	0	0
Curgies (59)	2	2	12	nc
Jenlain (hors réseau)	2	5	7	nc
Neuville sur Escaut (59)	nc	0	0	nc
Sains les fressins (62)	1	0	5	0
Saint Jans Cappel (59)	0	2	0	nc
Saultain (hors réseau)	0	0	2	nc
Senlis (62)	0	0	2	0
Vermelles (62)	nc	0	2	nc
Zutkerque (59)	nc	0	1	1

Captures dans le piège à phéromone

Pyrale

5 pièges pyrales ont été relevés cette semaine.

L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur, c'est-à-dire au début du vol.

Pucerons

Présence de *Sitobion* : 1 à 10 pucerons par plante à BURBURE (62).

Présence de *Metopolophium* : 1 à 10 pucerons par plante à BURBURE (62).

Les populations de pucerons semblent stables par rapport à la semaine dernière et restent en dessous des seuils de nuisibilité. Poursuivre la surveillance.

Surveiller, maintenant, plus particulièrement *Rhopalosiphum padi* (puceron noir) qui peut se développer sur les panicules et les jeunes épis en période de floraison des maïs. *Rhopalosiphum padi*, lorsqu'il est installé en colonies sur les maïs, peut provoquer l'avortement de grains nouvellement formés, et donc une perte de rendement.



Rhopalosiphum padi
sur panicule mâle

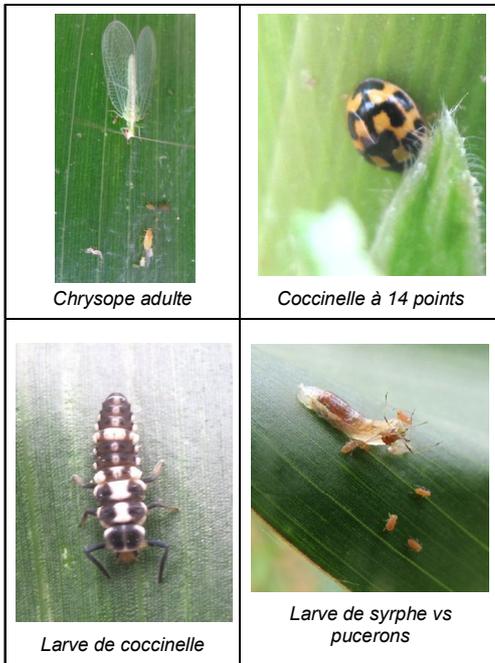
C. Gazet — CA NPDC

Pucerons	Description	seuils indicatifs de risque
<i>Rhopalosiphum padi</i> 	Couleur vert très foncé à noir avec une zone caractéristique rougeâtre à l'arrière de l'abdomen. Forme globuleuse. Taille inférieure à 2 mm.	Plus de 10 pucerons ailés/plante avec formation de colonies d'aptères, avant 6 feuilles ; puis au moment de la floraison mâle : une panicule colonisée sur 2.

Source : AGPM

Des auxiliaires sont observés.

Rappelons que la présence d'auxiliaires sur une parcelle contrôle les populations de pucerons.



C. Gazet — CA NPDC



M. Labouysse — LEGTA Arras

RESOBET FONGI :

Le temps sec et chaud actuel reste propice au développement de la rouille, la maladie est maintenant observée dans 28 parcelles du réseau avec de grandes disparités liées à l'environnement agro-climatique propre à chaque site.

36 % des parcelles suivies ont atteint le seuil de nuisibilité pour la rouille.

La ramulariose est quant à elle surtout localisée en Flandre maritime avec 3 parcelles mais pour l'ensemble du réseau, au total 12 % des sites ont atteint le seuil de nuisibilité.

Voir tableau page suivante.

Respecter les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle, c'est optimiser la protection fongicide et préserver le potentiel des betteraves.

BETTERAVE : 33 parcelles

RAVAGEURS :

Le risque pégomyies reste à un niveau faible, les températures élevées de ces derniers jours sont défavorables à ce parasite.

18 % des parcelles du réseau sont concernées par ce ravageur avec un niveau d'attaque bien en dessous du seuil de nuisibilité.

Seuil de nuisibilité pégomyie sur betterave :
En été : 50% de plantes avec galeries et présence d'asticots

Les noctuelles défoliatrices sont toujours présentes dans 12 % des parcelles du réseau, la surveillance doit se poursuivre car contrairement aux pégomyies, le temps sec et chaud favorise son installation.

Pour l'instant aucune parcelle n'a atteint le seuil de nuisibilité.

Seuil de nuisibilité noctuelle sur betterave :
 50% de plantes avec traces de morsures récentes et/ou présence de chenilles (moins de 1,5 cm) - présence de déjections dans le feuillage



ITB

RESOBET - FONGI		26-juil		sensibilité				pourcentage de feuilles touchées						
	lieu	observateurs	semis	variété	oïdium	Cerco	Rouille	Ramu	obs.	oïdium	cerco	rouille	ramu	seuil
1	Abancourt	TEREOS	18-mars	MILLENNIA KWS	6	6	7	7	délai	x	x	x	x	2
2	Aix en Issart	Nord négoce/Chambre agricul	18-mars	FORTISSIMA KWS	7	5	6	6	oui	0	5	4	5	1
3	Auchel	Chambre agriculture	23-mars	BEETLE	4	4	5	4	oui	0	4	18	2	1
4	Bambecque	Agriculteur : I. VERSTEAN	9-avr.	CELCIUS	3	4	5	5	délai	x	x	x	x	2
5	Brebières	Agriculteur : A. COPLO	21-mars	RIPAILLE	4	2	6	5	oui	0	0	5	0	1
6	Capelle Fermont	BASF	21-mars	CRICQUET	5	4	6	2	nc.	x	x	x	x	1
7	Cappelle la grande	Agriculteur : S. DEREUDRE	22-mars	ACACIA	2	3	4	3	oui	0	4	18	6	1
8	Crèvecoeur sur Escaut	Chambre agriculture	18-mars	BEETLE	4	4	5	4	oui	0	0	31	0	1
9	Divion	Dow Agro Sciences	18-mars	CRICQUET	5	4	6	2	oui	0	1	3	5	1
10	Ennetières en Weppes	ETS DEFIVES	7-avr.	CRICQUET	5	4	6	2	nc.	x	x	x	x	1
11	Esnes	ITB	17-mars	CHLOELIA KWS	8	7	7	8	oui	0	1	16	0	1
12	Fremicourt	SETAB	17-mars	MILLENNIA KWS	6	6	7	7	oui	0	2	0	2	1
13	Fresnoy	UNEAL	23-mars	VULCANIA KWS	8	7	6	4	oui	0	1	3	0	1
14	Fromelles	La Flandre	19-mars	ICEBERG	3	2	5	4	oui	0	1	67	0	2
15	Gavrelle	TEREOS	23-mars	BEETLE	4	4	5	4	oui	0	0	3	0	1
16	Gomiécourt	SES-VDH	20-avr.	CHLOELIA KWS	8	7	7	8	oui	0	2	0	0	1
17	Gouy sous Bellone	Nord négoce	24-mars	CRICQUET	5	4	6	2	oui	0	0	14	0	1
18	Gravelines	SES-VDH/Ets Vaesken	24-mars	LIBELLULE	5	5	5	5	oui	0	0	25	0	1
19	Guines	Dupont	14-mars	BEETLE	4	4	5	4	oui	0	3	19	0	1
20	Honnecourt sur escaut	Ternoveo	20-mars	BTS 315	7	8	6	6	délai	x	x	x	x	2
21	Houdain les Bavay	Agriculteur : C. CORNET	20-mars	ORIGAN	4	5	3	5	oui	0	2	19	9	1
22	Humières	Chambre agriculture	23-mars	CHLOELIA KWS	8	7	7	8	oui	0	2	2	0	1
23	Ligny les Aire	TEREOS	23-mars	CHLOELIA KWS	8	7	7	8	oui	8	2	2	0	1
24	Marly	Chambre agriculture	15-mars	STANLEY	5	6	6	2	délai	x	x	x	x	2
25	Marquillies	Agri : B. COUSTENOBLE/ cham	2-avr.	BEETLE	4	4	5	4	oui	8	1	6	0	1
26	Molinghem	ITB	21-mars	ACACIA	2	3	4	3	oui	6	0	18	0	1
27	Monchiet	Agriculteur : J.M. Vion	21-mars	TISSERIN	5	4	6	6	oui	0	0	0	0	1
28	Neuville Vitasse	EPL Lycée agricole Arras	22-mars	FORTISSIMA KWS	7	5	6	6	oui	0	0	0	0	1
29	Orchies	Ets Desprez	15-mars	FD PENALTY	3	3	4	5	oui	0	0	0	4	1
30	Rosult	Chambre agriculture	14-avr.	CRICQUET	5	4	6	2	oui	0	0	5	0	1
31	Ruisseauville	TEREOS	18-avr.	TISSERIN	5	4	6	6	oui	0	1	0	2	1
32	Saint Josse sur mer	TEREOS	18-mars	TISSERIN	5	4	6	6	oui	0	0	10	0	1
33	Setques	TEREOS	18-mars	ROCAMBOLE	3	2	5	4	oui	12	1	17	0	1
34	Staples	Ternoveo	21-mars	CHLOELIA KWS	8	7	7	8	oui	0	5	0	0	1
35	Teteghem	Chambre agriculture	23-mars	ICEBERG	3	2	5	4	oui	0	2	0	0	1
36	Vimy Chloelia	ITB	18-mars	CHLOELIA KWS	8	7	7	8	oui	0	0	3	0	1
37	Vimy Tisserin	ITB	18-mars	TISSERIN	5	4	6	6	oui	0	0	6	0	1
38	Wissant	Bayer/La Flandre	21-mars	BARENTS	3	4	5	5	oui	0	0	19	0	1
39	ZutKerque	Agriculteur : P. CAMPION	6-avr.	BONSAI	2	5	5	2	oui	0	0	8	14	1

Seuils d'intervention maladies (en pourcentage de feuilles atteintes)

si T1 déclenchement précoce (antérieur au 15/8)

seuil	oïdium	cerco	rouille	ramu
1	15	10	15	5
2	30	20	40	20
3	30	pas de T3	40	20

Sensibilité variétale

	Très sensible
	Sensible
	Peu sensible
	Résistante

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Ce Bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles.

Il donne une tendance de la situation sanitaire... Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe Buisset, Président de la Chambre régionale d'agriculture Nord-Pas de Calais - Picardie

Animateurs des filières et rédacteurs :

Claude Gazet — Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais en collaboration avec :

COLZA et PROTEAGINEUX : Arnaud Van Boxsom -Terres Inovia

CEREALES : Thierry Denis—Arvalis Institut du Végétal

BETTERAVE : Vincent Delannoy - ITB

MAIS : Bertrand Carpentier—Arvalis Institut du Végétal

LIN : Annabelle Douilly - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais en collaboration avec Delphine Cast - Arvalis Institut du végétal

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais (Tél: 03 21 60 57 60 -

Mail : samuel.bueche@agriculture-npdc.fr)